



## Compte rendu de la réunion du 23 janvier 2013

---

### Sont présents :

Mmes Pascale PARENT, Marianne BALTHAZARD, Bérangère LEDEME et Christine PESCE  
MM. Serge GAILLOT, Gérard CALVI, Renaud BOURGOIN, Quentin DARDENNE et Philippe PETT.

### Sont absents excusés :

Mme Sylvie MOHAND KACI et M. Ludovic HOPIN.

Suite à l'assemblée générale, les membres présents se réunissent.

- **BILAN FINANCIER :**

La mairie a versé le montant des entrées attribuées aux habitants du village se trouvant en dehors du périmètre du festival, soit 640 €  
M. RAVIGNON n'a pas versé la subvention qu'il avait promis.

- **LES SPONSORS :**

Serge fait connaître qu'il a rencontré deux fois M. Boris RAVIGNON. Celui-ci lui a proposé des sponsors auprès desquels il pourrait intervenir.

- EDF : son représentant a répondu à Serge que EDF n'était pas intéressé. M. RAVIGNON va demander des explications.
- LA POSTE : son représentant a demandé un dossier sur le festival que Serge a envoyé et va demander à les rencontrer.
- ORANGE : Serge a rencontré son représentant qui a fait savoir qu'il pouvait aider essentiellement dans la communication, par exemple : Un stand communication (wi fi, réseau mobile etc...). Ce représentant se propose de nous mettre en rapport avec Radio Champagne avec qui ils sont en partenariat sur d'autres évènements, et nous mettre en rapport avec un représentant de la

MGEL, pour l'impression des flyers et affiches. Mais Serge lui a expliqué que c'est plus une aide financière qu'il attendait. Une réponse d'Orange est attendue dans les semaines à venir. M. RAVIGNON va appuyer notre demande auprès du Directeur régional d'Orange.

D'autre part, Serge et Renaud vont tenter d'obtenir un rendez-vous avec M. LEONARD, député, qui serait prêt à aider le festival sur son enveloppe parlementaire. Serge va également prendre un rendez-vous avec Mme Nathalie DAHM, conseillère régionale. Gérard doit la voir et va la prévenir.

Suite à la réunion inter-festivals à CHALONS, Serge a appris (bruit de couloir ?) que les subventions allaient peut-être diminuer.

La communauté de communes ne verse aucune subvention pour le festival. Gérard dit qu'il faudra faire une demande, l'année prochaine, à la nouvelle grande agglomération de communes dont HOULDIZY fera partie. Il faudra travailler avec eux sur le financement, la communication.

- Radio média : Serge a rencontré Radio Val de Meuse (RVM) qui accepte d'être partenaire et a envoyé un devis de 179,40 € pour la diffusion de 5 spots par jour sur 10 jours. Les membres présents donnent leur accord, à l'unanimité.
- La SACEM : Serge a rencontré le délégué régional de la SACEM à REIMS qui a fait une estimation de la facture 2013 à 800 € (12% des cachets et des frais de déplacement). Serge va renvoyer un dossier pour essayer d'obtenir un partenariat avec la SACEM/SACD.
- Le CCAS : Gérard confirme que le CCAS continue à prêter la vaisselle et le matériel mais ne pourra pas assurer les transports des gradins et barrières.
- La Mairie : Gérard fait connaître que la mairie renouvelle l'achat des entrées pour les habitants se trouvant en dehors du périmètre du festival. Il envoie un courrier pour réserver les deux gîtes de RENWEZ, les barrières et les gradins de CHARLEVILLE. Il se renseigne pour savoir si les employés de CHARLEVILLE pourraient transporter en même temps les barrières de FLAP.

- **Questions diverses :**

Les barrières FLAP du festival 2012 n'ont pas été ramenées. Serge se renseigne pour louer un camion, sans hayon, pour 3 heures, un soir en semaine (un lundi). Il enverra un mél dès qu'il aura une date pour avoir de l'aide. Christian va nettoyer les barrières. La facture de FLAP pour la location de barrière a été réglée ces jours-ci.

Serge profite que Gérard soit présent pour parler du problème avec M. LAMBERT, le jour du festival. Serge précise que dorénavant, il ne communiquera plus avec cette personne, car le dialogue est devenu impossible, et ce, dans un souci d'apaisement et afin d'éviter toute réaction imprévisible de M. LAMBERT (et de ses acolytes). A partir de la prochaine

édition, Serge, en tant que Président de l'association, demande à M. le maire d'HOULDIZY, ou à un de ses adjoints de régler tous les conflits qui pourraient émaner de cette personne. Serge estime que cela relève maintenant de la police communale. Gérard nous a assuré qu'il n'y aura plus de souci, qu'il se chargera de « désamorcer d'éventuels « débordements » de sa part.

En ce qui concerne les décorations, Serge n'a pas de réponse de la directrice de l'école.

Serge informe que la location des gradins de cirque de CHALONS est de 380 € Il faudra aller les chercher et louer un fourgon (environ 100 €).

Renaud informe que Fabien et son association sportive, l'athlétique club de Bélair recherche des bénévoles pour le méga trail, pour gérer le parking, le 14 juin 2013, de 17 H à 21 H.

La prochaine réunion est prévue le **lundi 11 mars 2013, à 18 H 30**, salle Marcel DEMOULIN à HOULDIZY.

Le Président,

S. GAILLOT